

Fisheries and Oceans Canada / Pêches et Océans Canada
ADDENDUM ONE / ADDENDUM UN
August 21, 2020 / 21 août 2020
F5211-200200

Vessel Charter for Water Sampling, Deployment and Recovery of Oceanographic Instruments off Halifax Harbour / Affrètement de navire pour échantillonnage d'eau, déploiement et récupération d'instruments océanographiques au large d'Halifax

Question #1

As it relates to M4, would Fisheries and Oceans Canada consider the crane certification post award? The vessel we intend to bid does not currently have the crane, but the requirement is a very small piece of equipment and easily installed.

Response #1

Unfortunately, because of the possible complications and/or delays in installation, Fisheries and Oceans Canada will not consider a crane certification post award.

Question #2

As it relates to M5, would Fisheries and Oceans Canada consider the Near Coastal Voyage Class 2 Certification post award? The vessel we intend to bid does not currently have that certification. It has in the past with a previous owner and will be secured in future.

Response #2

Unfortunately, because of the possible delays related to the certification delivery, Fisheries and Oceans Canada will not consider the Near Coastal Voyage Class 2 Certification post award.

Question #1

En ce qui concerne M4, est-ce que Pêches et Océans Canada envisagerait la certification d'une grue après l'attribution du contrat? Le navire que nous avons l'intention de soumissionner n'a pas actuellement de grue, mais c'est une très petite pièce d'équipement à ajouter et elle est facile à installer.

Réponse #1

Malheureusement, en raison des complications possibles et / ou des retards liés à l'installation, Pêches et Océans Canada n'envisagera pas une certification de grue après l'attribution du contrat.

Question #1

En ce qui concerne M5, est-ce que Pêches et Océans Canada envisagerait la délivrance de la certification de voyage à proximité du littoral de classe 2 après l'attribution du contrat? Le navire que nous avons l'intention de soumissionner n'a pas actuellement cette certification. Il l'a déjà eu dans le passé avec un ancien propriétaire et elle sera sécurisée à l'avenir.

Réponse #1

Malheureusement, en raison des retards possibles liés à la délivrance de la certification, Pêches et Océans Canada ne considérera pas l'attribution de la certification de voyage à proximité du littoral de classe 2 après l'attribution du contrat.